

AMOEBA ANNONCE LA RECEPTION DE LA PREMIERE EBAUCHE DU RAPPORT D'ÉVALUATION RÉGLEMENTAIRE

Lyon, le 21 novembre 2016 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, annonce aujourd'hui la réception de la première ébauche du rapport d'évaluation (first draft Competent Authority Report) concernant la substance active du biocide BIOMEBA, *Willaertia magna C2c Maky*.

Dans le cadre de la procédure réglementaire, la société a jusqu'au 14 décembre 2016 pour soumettre ses observations à l'ANSES, l'autorité française compétente en matière de produits biocides.

AMOEBA dispose de l'ensemble des éléments pour commenter les conclusions de cette première ébauche et apportera ses commentaires et précisions dans le délai imparti.

La société devra attendre le rapport final, comprenant la synthèse de la première ébauche et de l'ensemble des commentaires d'AMOEBA, pour soumettre sa demande d'autorisation de mise sur le marché provisoire pour le biocide BIOMEBA.

« Cette étape est importante pour AMOEBA. Nos équipes réglementaires et scientifiques sont déjà en possession des données permettant d'apporter leurs commentaires. Nous fournirons l'ensemble des informations requises pour la date du 14 décembre 2016. » déclare **Fabrice PLASSON, Président du Directoire d'AMOEBA**.



A propos d'AMOÉBA : AMOÉBA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau (légionelle, pseudomonas, listeria, ...). Cette solution entièrement naturelle apparaît comme une alternative aux traitements chimiques traditionnellement utilisés dans le monde industriel et répond aux nouvelles réglementations en matière de rejets chimiques dans l'environnement. Sur un marché mondial des biocides chimiques estimé à 21 Md€⁽¹⁾, AMOÉBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽²⁾. AMOÉBA poursuit ses démarches réglementaires en vue de l'obtention d'AMM provisoire pour l'ensemble des pays européens pour l'application « Tours Aéroréfrigérantes ». Basée à Chassieu (France), AMOÉBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus d'informations : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts :

Amoéba

Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr